

**ŒUVRE DE JEUNESSE  
NOTRE DAME DES BOIS  
PROJET PEDAGOGIQUE  
2016-2017**

## **Statut**

L'Oeuvre de jeunesse Notre Dame des Bois est une association qui dépend de la Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie, association reconnue d'utilité publique ayant principalement pour vocation l'éducation des jeunes en s'efforçant de promouvoir une éducation intégrale de la personne, tant physique, humaine, morale que spirituelle.

Son siège social se trouve au prieuré saint Bernard, 3 rue du couvent, 68490 OTTMARSHEIM.

- **Le lieu :**

Son lieu d'accueil est principalement la grande salle et la cour de la Mission italienne située au 1 rue de la Wanne 68100 MULHOUSE.

- **La durée de l'accueil :**

Le centre ouvre ses portes tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h 15 de septembre à juillet. Les parents accompagnent puis viennent chercher les enfants. Un accueil permet de les recevoir avec convivialité, de leur présenter les activités du jour et de faire un point sur les renseignements et l'évolution de leur enfant.

- **Le public accueilli :**

1 – Le centre est ouvert aux mineurs de 7 à 13 ans habitants ou scolarisés à Mulhouse et alentours. Dans un premier temps, l'accueil n'excédera pas 20 mineurs en vue d'un travail éducatif fécond.

2 – Le Centre est un lieu ouvert à tous quelque-soit l'appartenance ethnique, culturelle, sociale ou religieuse pourvu que les adultes référents adhèrent au projet pédagogique.

3 - Le Centre se veut également lieu d'accueil et de service auprès des familles des mineurs accueillis.

- **L'équipe d'encadrement :**

**Animateurs diplômés et stagiaires :**

Le directeur du Centre est Louis HARLE D'OPHOVE, stagiaire BAFD.

Le directeur adjoint est Raphaël DUCHON, titulaire du BAFD.

Animatrice : Maréva DOUARED, titulaire du BAFA.

**Animateurs sans qualification :**

Michèle GIRARDOT

Pierre de LILLE

Laura FAWER

Juan ACEVEDO

Esteban RETAMAL

D'autres animateurs sans qualification peuvent se joindre ponctuellement à cette équipe d'encadrement après entretien avec le directeur.

## **Objectifs pédagogiques de l'Association**

Notre projet pédagogique « incarne » les principes éducatifs de la Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie qui promeuvent une éducation intégrale du jeune. Sa finalité est d'aider les jeunes à construire leur personnalité autour de **5 axes** :

**1 / Je grandis dans la connaissance et le service de Dieu (dans la religion chrétienne) et du prochain.**

PAR des temps de prière vécus à la chapelle (alternance de chants, de moments de silences et de lecture). PAR des tours de service distribués au début de chaque séance et des objectifs fixés pour aider, soutenir, encourager l'autre. La Bible sera le support principal des temps de catéchèse et de la lecture à la chapelle. La personne et le rôle de Marie seront également au cœur de la prédication. Des monitions tirées de la vie de grands témoins de la foi aideront à souligner tel aspect d'une vie donnée et du service inconditionnel des plus pauvres.

**2 / J'apprends à vivre en communauté, à me soucier de ceux qui m'entourent.**

EN étant poli, respectueux des personnes, des objets et des règles. EN sachant proposer et faire valoir ses talents pour l'ensemble. Introduire ainsi à l'expérience d'une authentique vie fraternelle (entraide, humour, écoute). Passer de « la communauté pour moi » à « moi pour la communauté ».

Le respect mutuel sera le socle de la vie commune, promue par des actions visant à l'intégration de chacun (attention aux fêtes, anniversaires, communions, événements familiaux...) La mixité sociale, la rencontre avec d'autres jeunes (échanges, activités en commun) seront favorisées, de même que le brassage du point de vue culturel, religieux et régional.

**2 / Je prends conscience de mes qualités et capacités pour m'engager au service du prochain.**

Chacun devant trouver sa place et donner toute sa mesure dans les activités, en sollicitant notamment son aide et ses compétences pour les jeux, les temps de formation et la préparation des grands rendez-vous (spectacles, fêtes...) Ainsi, chacun découvre ses talents qu'il peut mettre à profit.

On veillera aussi à ce que les mineurs accueillis puissent être sensibilisés aux différentes formes de pauvreté et de précarité par un partenariat avec des associations œuvrant dans le milieu du handicap, de la maladie ou de la vieillesse.

**3 / Que l'on puisse compter sur moi ! Je deviens responsable.**

EN prenant conscience du « bien commun » par des sensibilisations à l'entretien du matériel, à la préparation soignée d'une activité, d'un temps ensemble, en allant jusqu'au bout de ce que j'ai commencé, en participant activement au rangement !

Favoriser les échanges entre les mineurs accueillis, la connaissance de l'autre qui bannit la peur, l'inventivité et l'autonomie par des pratiques culturelles et artistiques ainsi que sportives.

**4 / Pour que ma joie se communique à mon entourage !**

En apportant à la maison des bricolages qui peuvent intéresser la vie familiale, en invitant aux fêtes, spectacles.

Permettre aux parents de se rencontrer pour échanger sur leurs questions touchant l'éducation lors de rencontres pluriannuelles organisées par l'Association.

Proposer de façon ponctuelle des rencontres inter-générationnelles par des temps de détente et des moments festifs entre parents et enfants.

## **Projet de fonctionnement**

### **Profil de l'équipe d'animation, son fonctionnement :**

Conçu comme une communauté, notre groupe devra être le lieu d'une authentique vie fraternelle. On se référera à une règle de vie consultable en permanence qui insistera notamment sur la qualité des relations personnelles (le respect et l'écoute en priorité). Exposée lors de jeux de connaissance mutuelle, cette règle de vie sera supposée connue de tous. Les sanctions éventuelles s'appliqueront dans le domaine du service du groupe (intendance, rangement), ou dans la suppression d'une activité.

- Le directeur (Louis) :

Il est le responsable de l'œuvre de jeunesse, assure la coordination entre les animateurs, avec les différents prestataires (intervenant extérieur, conteur, musiciens...). Il veille à la qualité du lien avec les parents (téléphone d'alerte, alimentation du site internet). Il veille à la bonne

transmission des consignes auprès des animateurs et des jeunes et à la « remontée » des doléances des jeunes.

- L'adjoint (Raphaël) :

Comme prêtre, il assure l'animation des offices, des temps d'intériorité et, en collaboration avec l'équipe d'animation, des temps d'enseignements. Il peut prévoir des temps de rencontre personnels avec chacun. Il assure le fonctionnement et la répartition des différents services, ainsi que la coordination des activités, enseignements et temps de repos. Il veille à ce que chacun soit opérationnel en fonction du programme prévu (sensibilisations et activités), à ne perdre personne (comptage systématique) et à la bonne ambiance du groupe.

- Le responsable de la liturgie (Pierre) :

C'est lui qui est responsable de l'organisation de la liturgie (préparation de la chapelle, choix de lecteurs et de servants d'autel). En tant que musicien, il choisit les chants et refrains qui accompagneront tous les moments de célébration de la journée (bénédictés, louange, messe...) et s'assurent qu'ils soient connus de tous.

- L'animateur assistant sanitaire (Maréva) :

Il collecte et garde un fichier en double de toutes les fiches sanitaires (le directeur ayant l'original). Il travaille en collaboration étroite avec le directeur pour prévoir les risques éventuels de la journée selon les activités et préparer la trousse de secours en conséquence ainsi que sensibiliser le groupe. Il est responsable du « sac pharmacie » qui nous accompagne en cas de sortie de la structure. Il surveille plus particulièrement les traitements éventuels des jeunes, s'assurant des prises de médicament notamment.

Enfin, Il gère les comptes du séjour. C'est sous sa responsabilité que s'opéreront les règlements des différents prestataires.

- L'animateur référent pour les activités de bricolage (Michèle)

C'est lui qui propose à l'avance les idées de bricolage et achète le matériel requis. Il s'assure que le bricolage soit déjà préparé pour la séance afin qu'il soit pleinement à la portée du jeune. Il veille sur l'armoire contenant le matériel notamment les outils pouvant présenter un risque (peinture, cutters...)

- L'animateur reporter. (Juan)

Le « Reporter » est le web master de nos mercredi après midi à l'Oeuvre de Jeunesse, il devra constituer à chaque rencontre un compte rendu de ce que nous avons vécu à Mulhouse dans le but de le diffuser sur un blog (dont le frère serait le principal gérant) qui serait créer pour cette occasion. ( Exemple : <http://etoileagen.over-blog.com/>), puis à partir de là qu'il serait possible d'envoyer sur les pages « Facebook » des jeunes qui assistent à nos activités.

L'idée étant que ce moyen serve à diffuser notre proposition à travers le media des jeunes eux mêmes.

La mission du reporter serait d'illustrer la phrase « Ici on joue, ici on prie ! » à travers :

1. des photos des moments clefs de nos après midi .
2. Un compte rendu « média » de la dimension de Foi de notre après midi :

En relayant le thème de la catéchèse abordé, soit directement en filmant et enregistrant la catéchèse du frère (Comme pour Chyc Polhit), soit en se servant de ce qui existe déjà sur Internet pour illustrer la catéchèse (site comme Théobule des dominicains ou autre), soit en réutilisant le support média (si c'est le cas) du frère ayant fait la catéchèse.

3. Possibilité d'interviewer les jeunes pour illustrer une question en lien avec le thème.
4. Une rubrique « Info » qui serve de liaison avec le jeune et ses parents pour les tenir informer des prochaines rencontres.

- Réunions :

**Avant la séance**, l'équipe d'animation se retrouve en amont pour établir le programme des activités (jeux, bricolage, sortie éventuelle, prestataire...), des temps de formation, de l'organisation de la prière et du goûter.

**Pendant la séance**, les animateurs concernés par une activité trouvent un moment pour soigner la sensibilisation (imaginaire) et s'assurent de la bonne transition dans le respect de la trame de l'après-midi.

**Après la séance**, les animateurs se retrouvent pour une réunion bilan, et pour fixer les orientations de la prochaine rencontre. On s'attachera à rédiger un compte-rendu écrit diffusé à l'ensemble des animateurs.

## **Implication des jeunes, relations avec les parents**

L'implication des jeunes sera favorisée par un fonctionnement en 4 équipes (service et préparation du goûter, aide-jeux, rangement, préparation du temps de prière) qui seront distribuées de manière ludique (tableau nominatif avec cartes-noms décorées) et tourneront entre chaque rencontre.

- Une rencontre type :

L'œuvre de jeunesse est ouverte le mercredi de 14 h à 17 h 15. Une après-midi s'articule autour de 5 temps :

- 1 / Accueil de chacun personnalisé avec répartition du service, possibilité de jeux libres
- 2 / Jeux souvent axé sur la connaissance mutuelle / Présentation des objectifs de l'après-midi
- 3/ Bricolage ET/OU jeux d'expression (théâtre, jeux de collaboration).
- 4/ Goûter et temps de formation (profitant qu'ils sont tous rassemblés en un même lieu)
- 5 / Prière finale

- Attention aux rythmes et capacités de chacun :

On veillera à ce que chaque jeune trouve sa place, donne sa mesure et aille jusqu'au bout de l'activité qu'il aura choisie. Ainsi, les équipes de jeux seront équilibrées, on tiendra compte de l'âge et des capacités de chacun pour les barèmes de jeux et les récompenses. Un lieu permettant le repos ou le retrait d'un jeune sera proposé, sous la responsabilité et le contrôle de l'animateur assistant sanitaire. Il y sera proposé des jeux calmes et un coin lecture.

- **Relations avec les parents :**

**Au moment de déposer le jeune**, il sera rappelé aux parents le programme de la séance (dont ils auront normalement déjà connaissance) et l'animateur responsable de l'accueil vérifiera avec eux que le jeune dispose de ce qu'il faut pour l'après-midi (affaires...). Ils pourront se référer librement au projet pédagogique en ligne sur internet et affiché dans la cour de la structure. Nous proposerons aux parents d'assister au goûter et au temps de prière.

**A la fin de la séance**, les parents seront informés du programme de la séance prochaine, programme confirmé par mail ou par téléphone afin de prévoir les affaires, horaires à respecter, l'éventuelle participation financière.

- **Modalités d'inscription :**

Le mineur accueilli vient volontairement aux activités organisées par l'Association. Il est toujours un partenaire du dialogue, même si les adultes détenteurs de l'autorité parentale restent décisionnaires pour l'inscription (par courrier et par des rencontres organisées).

Pour adhérer à notre association et participer à toutes nos activités, la famille paie une cotisation annuelle et devient ainsi « membre de l'œuvre ». Elle s'engage à un minimum de régularité (au moins un mercredi par mois), reste prioritaire pour les inscriptions et bénéficie de tarifs préférentiels.

– **Participation** : Le mineur accueilli tend à être acteur, à participer autant que possible à la préparation des activités et à l'élaboration des projets du centre. Il est consulté à cette fin lors des rencontres par la mise en place d'un conseil à voix délibératives pour des décisions concernant des actions ponctuelles, dans la mesure où la décision prise correspond aux objectifs de l'Association. L'Association se réserve le droit de la validation.

– **Responsabilisation** : L'Association veillera à ce que les mineurs accueillis puissent prendre des responsabilités pour collaborer à l'organisation, et à la mise en œuvre d'actions (fête, spectacle, œuvres de charité...) sous le contrôle des animateurs. L'association veillera à évaluer avec eux les missions confiées.

- **Moyens :**

L'Association met à la disposition des mineurs accueillis la grande salle et la cour intérieure de la Mission italienne. Des sanitaires et une salle de classe (80 m<sup>2</sup>) sont à également à disposition. En outre, elle jouxte un parc municipal (le parc TIVOLI) d'accès libre. La paroisse saint Etienne de Mulhouse propose également le parc MIQUEY situé à 800 m comme lieu possible d'activités de plein air. L'association met à disposition du matériel sportif, ludique, et culturel. De plus, elle peut également mettre à disposition du matériel technique, tels que vidéo projecteur, appareil de photo numérique.

Nous disposons également d'une « mascotte », un âne (accompagné d'un mouton) qui résident dans une propriété proche de la structure. Ce petit « zoo » permet de solliciter les jeunes pour nourrir les bêtes et d'organiser des promenades en calèche dans le quartier.

- **Financement :**

L'Association finance par elle-même une partie de ses activités grâce au frais d'inscription des mineurs accueillis et des dons.

A l'occasion, elle sollicitera les collectivités locales pour obtenir des aides matérielles, logistiques ou financières. Pour assurer ce suivi, elle tiendra un cahier de comptabilité.

- **Sécurité :**

La sécurité des mineurs accueillis et le respect rigoureux de la réglementation en vigueur sont la base de toutes les activités. L'Association rend les enfants acteurs de cette sécurité en les sensibilisant au respect des règles du vivre ensemble, ainsi que celles concernant la protection des biens et des personnes, contenues dans la loi française. Nous serons particulièrement attentifs à mobiliser des adultes pour la sécurité lors de nos déplacements en calèche avec notre âne (calèche équipée d'un gyrophare et d'un klaxon puissant).

- **Règlement :**

Le règlement intérieur précise les modalités concrètes d'application de tous ces points. Il apparaît dans le formulaire d'inscription. Il est lui-même revu chaque année pour tenir compte des évolutions possibles du cadre et des mineurs accueillis. Ce règlement est porté à la connaissance des parents ou des adultes détenant l'autorité parentale sur le formulaire d'adhésion au moment de l'inscription de leurs enfants.